

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021

18X21

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2021

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Département pour la réalisation du projet mentionné ci-dessous :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Travaux d'installation d'un sanitaire public automatique	51 065 €	35 746€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité
- PRÉCISE que les crédits correspondants figureront au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 6 - M. AMARO – FIORILE-REYNAUD – CABRAS – DELAVEAU – SCAMARONI – GORLIER-LACROIX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Janvier 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE
JEAN-MARC LEONETTI